



Monsieur le Directeur Interrégional
De la DISP Centre Est

Mesdames les Directrices du SPIP 21,

Le 14/05/2024, notre Administration a subi un choc... Cet incident est suffisamment triste et incompréhensible pour ne pas, en plus, rester inutile et ne pas conduire à des changements.

Le SPIP 21, comme le reste de notre Administration, a besoin de plus de sécurité et de bien-être au travail.

Concernant la sécurité, une réunion s'est tenue avec la majorité des agents du service pour aborder cette question dans les jours qui ont suivi ce drame. L'échec de la formation à la sécurité dispensée il y a quelques années au SPIP a laissé des séquelles psychologiques encore bien présentes auprès des agents, pour autant l'ensemble de l'équipe mesure l'importance de se poser la question de notre sécurité au travail, avec un public parfois difficile.

La sécurité dynamique est très présente dans notre service mais au contraire de ce qu'il peut se passer en établissement, qu'en est-il de la sécurité statique ? Nous souhaitons que ce point soit inscrit à l'ordre du jour du CSA et espérons que les membres du CSA pourront entendre les inquiétudes de l'équipe.

S'agissant du bien-être, il apparaît bien mis à mal dans un service où aucun poste de CPIP n'a été ouvert à la mobilité alors qu'à ce jour, un CPIP est forcé de suivre comme il peut une centaine de personnes, pour la plupart en milieu fermé et en milieu ouvert.

A ces difficultés, une note de service adapté vient encadrer les missions des CPIP depuis le 10/05/2024. Nous souhaitons que soient repris lors du CSA quelques points dudit écrit :

En effet, cette note était attendue par les collègues qui espéraient y voir un soulagement dans leur charge de travail et un cadre sécurisant le rythme des entretiens de suivis. Ils ont été bien déçus de constater que seuls les CPIP en charge de champs transversaux avaient pu être quelque peu déchargés et qu'en plus, il était demandé à l'ensemble de l'équipe de veiller à la réalisation des RIE, sans décharge de temps supplémentaire.

Et quelle n'a pas été la désolation générale lorsque la phrase « les temps de formations sont reportés ou différés » a pris un tout autre sens que celui réclamé au départ : ce ne sont plus seulement les formations obligatoires qui sont concernées mais bien tout type de formation, privant ainsi les agents de la possibilité d'acquérir de nouvelles connaissances ou des nouveaux outils pour améliorer leurs pratiques.

Les difficultés RH impactent également les PA, aucun adjoint administratif n'a formulé de vœux de mobilité pour le SPIP, contrairement à ce que la Directrice des Ressources Humaines de la DISP avait pu laisser entendre lors de notre entretien le 08/04/2024 avec le DI, laissant ainsi les personnels administratifs actuellement en poste sans perspective d'amélioration. Nous souhaitons que soit proposé une note de service adapté également pour les personnels administratifs du SPIP 21. Nos collègues ne pouvant absorber la totalité des tâches.

Vous l'avez compris, nous attendons beaucoup de ce CSA et déplorons même le fait qu'il soit organisé sur une demi-journée seulement tant les sujets de discussion sont nombreux dans un service où les réunions de service se sont raréfiées à ce point.

Merci de votre attention.

Les représentants SNEPAP FSU et CGT IP